

22 octobre 2015

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze, le vingt-deux octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de NOAILLY régulièrement convoqué dans les formes et délais prévus par la loi, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BARDET, Maire.

Présents: Alain BARDET – Monique PAPOT-LIBERAL – Jean-Paul BONNAUD – Sandrine DOMINGUES - Emilie SAPIN - Rémy CAVAILLES – Bernard DEPORTE - Eddy RENAUD – Didier CONNES – Alexis DURANTET – Olivier BERCHOUD - Daniel GROSBELLET - Philippe DURON

Absentes excusées: Catherine MARSAY - Murielle MONGUILLON

Secrétaire : Didier CONNES

2015-10-01 Avenant au Contrat Enfance Jeunesse

L'actuel Contrat Enfance Jeunesse qui s'est terminé fin décembre 2014, permettait de cofinancer l'accueil de loisirs périscolaire.

Depuis le 12 mars 2015, la municipalité a mis en place une garderie périscolaire qui ne permet pas de bénéficier de l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales.

Compte tenu de la réflexion de certains administrés de créer un nouvel accueil de loisirs associatif, la CAF propose de signer l'avenant pour 2015 afin de ne pas perdre le financement à partir de 2016 (si un accueil de loisirs déclaré à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale se crée en cours d'année).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne 26/10/15
publication le 27/10/15

- AUTORISE Monsieur le maire à signer l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse.

2015-10-02 Rapport définitif de la CLECT

Monsieur le Maire présente le rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) pour 2015 qui a été envoyé aux conseillers.

Il rappelle le montant d'origine versé en 2002 à la CCCR d'un montant de 9784.64 € (suite au passage en TPU et au transfert de charges) auquel se sont rajoutés les transferts de la Mission Local Rurale, le SDIS et maintenant les eaux pluviales, nouvelle compétence de RA au 01/01/2014 (1218 €).

Au final le montant de la contribution versée par la commune à RA se monte à 27 824 €.

Où cet exposé, (et considérant qu'il n'y a pas le choix)

Commune de NOAILLY

22 octobre 2015

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité de ses membres :

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne 26/10/15
publication le 27/10/15

- APPROUVE le rapport définitif de la CLECT pour 2015
- DIT que les crédits seront inscrits au c/ 739113

2015-10-03 **Zone de stationnement sur la RD 27 (COCA) –**

Demande de subvention au titre des amendes de police 2016

Monsieur le maire rappelle que dans le cadre du COCA (aménagement de la traversée du Bourg), il est prévu l'aménagement de zone de stationnement sur la RD 27 (Route de Roanne).

Le détail estimatif financier de l'opération s'élève à 19 531.30 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- DECIDE l'aménagement de zones de stationnement sur la RD 27

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne 26/10/15
publication le 27/10/15

- SOLLICITE du Conseil départemental une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police
- DIT que les crédits seront inscrits au budget correspondant.

2015-10-04 **Aménagement de circulations piétonnes sur la RD 27 (COCA) -**

Demande de subvention au titre des petites opérations de sécurité

Monsieur le maire rappelle que dans le cadre du COCA (aménagement de la traversée du Bourg), il est prévu l'aménagement de circulations piétonnes sur la RD 27 (Route de Roanne).

Le détail estimatif financier de l'opération s'élève à **151 784.12 € HT**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- DECIDE l'aménagement de de circulations piétonnes sur la RD 27

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne 26/10/15
publication le 27/10/15

- SOLLICITE du Conseil départemental une subvention au titre des petites opérations de sécurité
- DIT que les crédits seront inscrits au budget correspondant.

2015-10-05 **Mise à disposition de service à compter du 01.01.2016 (assainissement)**

Afin d'harmoniser les coûts des interventions des agents entre toutes les communes de RA, une nouvelle convention de mise à disposition du service pour l'exploitation des installations de traitements des eaux usées sera mise en place à compter du 1^{er} janvier 2016.

Pour 1 lagune et 2 stations (contrôle et entretien ainsi que l'entretien des abords), RA propose de fixer le nombre d'heures à 260 h/an.

L'entretien de la lagune comprend 3 h de tonte et 3 h de coupe, chacun à hauteur de 4 passages / an (soit 12 h de tondeuse autoportée à 35 €/h et 12 h de débroussaillage à 10 €/h).

22 octobre 2015

L'entretien des 2 stations comprend 3 h de tonte et 3 h de coupe, chacun à hauteur de 4 passages / an (soit 12 h de tondeuse autoportée à 35 €/h et 12 h de débroussaillage à 10 €/h).

La taille de la haie de la lagune sera désormais effectuée par une entreprise privée prise en charge par RA.

Des fiches mensuelles d'exploitation sont à transmettre chaque trimestre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne 26/10/15
publication le 27/10/15

- Approuve la convention de mise à disposition de services.
- Précise que la date d'effet de ladite convention est fixée au 1^{er} janvier 2016.
- Autorise le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Rentrée 2016

Monsieur le Maire précise qu'à la rentrée 2015, l'école comptait 109 élèves, et les prévisions 2016 prévoient 118 élèves. Une demande d'ouverture de classe sera faite par le directeur. Le point fort est que nous avons déjà les locaux. Le maire et les adjoints ont évoqués l'installation de la 5^e classe au centre et le transfert de la garderie dans la salle Eugénie Thévenet car la BCD a été équipée pour les ordinateurs.

Salle Eugénie Thévenet

Il reste le téléphone à amener (la commune tirera le câble et transféra le téléphone du centre)

La réserve d'eau n'est plus nécessaire car le SDIS accepte le réseau existant à savoir les bouches d'incendies à proximité.

Adressage

Suite à une réunion avec RA sur la présentation du développement de la fibre optique, Mme Papot-Liberal explique que les communes doivent identifier par un numéro chaque bâtiment présent sur son territoire. Il faut donner un nom à chaque voie (bourg, lieu-dit, hameaux,...) et affecter un numéro métrique. RA fournira un plan.

Il convient donc de partir du centre Bourg puis identifier le nombre de voie, leur donner un libellé (impasse, rue, voie, place...) leur donner un nom, un numéro, prendre une délibération et l'envoyer à diverse structures (s/préfecture, cadastre, Siel, la Poste...), mettre en place les plaques de rue, et donner le numéro aux bâtiments.

Certaines communes l'ont fait elles-mêmes pour 158 foyers et un coût de 6 000 € TTC. Un devis sera demandé à la Poste.

Les membres du conseil souhaitent que les noms existant soient repris pour ne pas perturber les adresses déjà en place.

2015-10-06

Décisions modificatives

Le conseil approuve le transfert de crédits suivants :

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne 26/10/15
publication le 27/10/15

Du c/020 (dépenses imprévues d'investissement) au c/2315-130 (voirie) pour 350 €

Du c/022 (dépenses imprévues de fonctionnement) au c/739113 (transfert de charges) pour 2 440 €

22 octobre 2015

2015-10-07 **Location de la salle du gîte à midi**

Le conseil est informé qu'il y a de plus en plus de demande pour la salle du gîte collectif à midi (pouvant contenir entre 25 et 30 personnes). Monsieur le maire demande au conseil de se prononcer sur une location de 10 h à 18 h en considérant les tarifs appliqués pour une location en soirée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres :

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture
de Roanne 26/10/15
publication le 27/10/15

- FIXE la location de la salle du gîte collectif à 100 € (de 10 h à 18 h)
- DIT qu'il conviendra de fermer l'accès à l'étage (aux dortoirs)

Révision du PLU

Pour la mise en compatibilité avec le SCOT, Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient d'effectuer une mise en concurrence de 3 cabinets d'études d'ici la fin de l'année.

Questions diverses

- * A la garderie, Marie Louise Malgouyre s'occupe des enfants avec Shirley Jubitana déjà présente l'année dernière
- * Le maire remercie les nombreux conseillers présents à la réunion publique du COCA. La conclusion était donc trop de chicanes et mettre un ralentisseur supplémentaire – un nouveau plan sera mis à disposition des habitants en mairie
- * Bar Le Noailly : il sera fermé à compter du 31 décembre – une personne serait intéressée à la reprise et a rencontré le maire et les adjoints
- * Columbarium : il reste une case – une extension du columbarium serait à prévoir (environ 970 €/case)
- * Défibrillateur : avec 10 voix pour le conseil décide de l'installer vers l'épicerie - cérémonie le 07/11
- * Siel : le procès-verbal d'exécution des travaux à Beauvallon vient d'être signé (9 candélabre pour un coût communal de 5 400 €) – restera 3 candélabres au par cet 4 sur le parking
- * Photovoltaïque : monsieur le maire propose d'étudier la faisabilité des travaux sur le toit du garage derrière la salle Eugénie Thévenet qui est à refaire
- * Enveloppe de solidarité : accordée pour un montant de 6 902 € (Chapelle, défibrillateur, mobilier école)
- * Proposition d'une publicité de location de vacances belges VivAweek pour les gîtes pour un montant de 130 €/an avec 12 mois supplémentaires gratuits : le conseil n'adhère pas.
- * Mise à disposition de la MTL le 16 janvier 2016 (sur demande des parents) pour une soirée de retransmission de l'élection de Miss Prestige Nationale dans un cabaret alsacien en soutien d'une Noaillrote élue Miss Loire Foresz
- * Compte rendu de commissions à Roannais Agglomération par Mme PAPOT-LIBERAL
 - Aménagement : Plan Local de l'Habitat obligatoire pour les 40 communes (avis sur un programme d'action tel que lutte contre l'habitat insalubre, développement maîtrisé des logement sociaux neufs, adaptation des logements pour le maintien à domicile...)
 - audit sociale (en collaboration avec le conseil départemental) en direction des 15 - 20 ans

Commune de NOAILLY

22 octobre 2015

- * 4 mariages pour 1 lune de miel qui était sur Noailly sera retransmis du 02 au 6 novembre à 17 h
- * Mme Domingues demande pourquoi en étude, c'est l'EVS Catherine qui a remplacé l'AVS Elodie (qui a démissionné) et non Joëlle
 - ↳ *l'AVS Elodie pendant son congé maladie était remplacée par Joëlle (qui fait déjà 34 h 40/sem)*
 - Puis quand elle a présenté sa démission, l'EVS Catherine étant intéressée a été retenue pour la remplacer.*
- Mme Domingues précise donc qu'il manque une AVS à l'école maternelle
 - ↳ *voir avec le Directeur*
- * Mme Sapin demande si un point sur la garderie sera présenté
 - ↳ *oui avant les vacances d'hiver*
- * Certains conseillers signalent des trous non bouchés à la Marande (alors que le chemin fait partie du programme voirie)
 - ↳ *il est précisé que des ralentisseurs vont être mis*
- * Prévoir la réunion de la commission communication pour la mise en place du bulletin municipal